

## MÉMOIRE DU SERVICE DES POSTES À SAINT-PIERRE - MARTINIQUE, DES ORIGINES À 1900

**E**n octobre 1686, le gouverneur fait afficher dans la ville de Saint-Pierre l'avis suivant : « Afin de prévenir l'interception des lettres des négociants et pour préserver le secret des correspondances, nous ordonnons aux capitaines de vaisseaux de ne distribuer les lettres qu'aux personnes à qui elles appartiennent ».

Le service des Postes existe à compter du 8 janvier 1739.

Au 18<sup>e</sup> siècle, les employés des Postes indiquent, de façon manuscrite, sur les courriers en partance pour l'extérieur de l'île, l'origine « Martinique ».



❶ Rare courrier de l'Outre-mer à l'époque. Lettre datée du 8 septembre 1753. Partie de Saint-Pierre en Martinique pour Rennes. Marque postale d'entrée maritime de « NANTES ». Taxe de 30 sols.

Vu l'importance du courrier géré à Saint-Pierre, un bureau de Poste est établi en 1761 à l'usage des militaires.

Le 4 mars 1766, l'imprimeur Pierre Richard se voit confier la direction de la Poste à Saint-Pierre.

Pendant la période de mars 1787 à juillet 1788, « c'est à Saint-Pierre que les paquebots du Roi doivent accoster (et non ailleurs) pour y laisser et prendre passagers, courrier et marchandises de luxe ».

Le 6 décembre 1814, le bureau général de la Poste est situé au n° 5 grande rue du Mouillage à Saint-Pierre. À compter de cette date, toutes les lettres, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur de la colonie, y seront reçues et expédiées.

Les Anglais occuperont l'île de la Martinique à plusieurs reprises : d'abord de février 1762 à juillet 1763 ; puis de mars 1794 à juin 1802. Enfin, ils réoccupent l'île à partir de février 1809 jusqu'au mois d'août 1816, date de leur départ définitif.

❷ Lettre de janvier 1816 pour Paris avec la marque postale linéaire anglaise « MARTINIQUE » et la marque linéaire d'entrée maritime « COLONIES PAR BORDEAUX ». Arrivée à Paris le 27 janvier 1816. Taxe de 26 décimes.



❸ Lettre du 10 novembre 1823 pour Paris avec la marque postale linéaire française « MARTINIQUE » et la marque linéaire d'entrée maritime « COLONIES PAR NANTES ». Arrivée à Paris le 29 novembre 1823.



❹ Lettre du 16 août 1829 de Saint-Pierre pour Bordeaux avec la marque postale linéaire « MARTINIQUE ». Marque linéaire encadrée « PAYS D'OUTRE MER PAR BORDEAUX ». Transportée par le navire « Le Mistral ». Taxes 8 décimes. Arrivée à Bordeaux le 6 octobre 1829.